

Grand Débat National : Remontées synthétiques des 10 référents CESER du Grand Est

En appui de sa contribution au Grand Débat National, et comme le Gouvernement le lui a suggéré, le CESER a souhaité être le réceptacle des débats locaux organisés dans le Grand Est. A cette fin, un-e membre du CESER a été désigné-e comme référent-e dans chacun des dix départements de la région pour suivre ces réunions, collecter un maximum d'opinions et pouvoir témoigner des échanges citoyens. La synthèse suivante reprend un certain nombre d'informations que le CESER a souhaité mettre à votre disposition.

Relations avec les Associations des maires

Les associations s'en sont souvent tenues aux initiatives des maires de mettre à disposition des cahiers de doléances ou des salles. Les cahiers ont été remontés soit à la Préfecture, soit directement au niveau national.

Globalement, les maires se sont assez engagés dans l'organisation des débats.

Plusieurs maires ont demandé aux référent-e-s du CESER d'être présent-e-s aux réunions, parfois de participer à leur tenue.

Relations avec les Associations des maires ruraux

Les associations des maires ruraux ont presque toutes fait remonter leurs cahiers de doléances au niveau national. Leur association nationale a rédigé une synthèse des principaux sujets abordés dans les cahiers.

Plusieurs associations départementales ont facilité l'organisation de débats locaux.

Les référent-e-s du CESER ont globalement été bien accueillis.

Relations avec les Sous Préfet-e-s référent-e-s de l'Etat (1 par département)

Les référents de l'Etat ont donné les informations quant aux débats qui se sont organisés dans leurs départements. Mais ils n'ont pas vraiment été partie prenante de l'organisation, sauf, parfois, en matière logistique ou pour s'assurer de la sécurité.

Ils ont également parfois sollicité les référent-e-s du CESER pour être animateur des débats et/ou facilitateur de la parole citoyenne.

Les débats qui, combien

Les référent-e-s du CESER ont recensé des centaines de débats dans toute la Région. Ils-elles ont assisté à des dizaines d'entre eux et ont parfois été associé-e-s au déroulement.

De nombreux débats ont été organisés par les maires, parfois par d'autres élus (la plupart du temps de la majorité présidentielle). Il est arrivé que les élus prennent beaucoup (trop) de place dans les échanges. Certains débats ont été organisés par des particuliers (souvent proches de partis politiques). Enfin, des Conseils de développement en ont également organisé, ainsi que quelques organisations de la société civile.

La participation à chaque débat a été d'une dizaine de personnes à plusieurs centaines (500 à Reims) avec parfois des salles combles, parfois presque vides.

Les débats ont souvent été organisés en suivant les quatre thématiques du Grand Débat National (parfois sur plusieurs réunions). Mais les débats ont assez souvent dépassé ces quatre thèmes.

Le public était composé principalement de personnes de plus de 50 ans (et surtout retraités). Mais, en zone urbaine, quelques jeunes ont également participé. Les femmes y ont été nombreuses, mais minoritaires.

Beaucoup de militant-e-s associatif-ve-s ont participé aux débats, parfois en intervenant beaucoup (trop). Dans certains débats, on a vu des travailleurs sociaux, des travailleurs indépendants, quelques étudiants.

Il est à noter la tenue de débats particuliers, tels « le grand débat des artisans » avec la participation de la ministre du Travail ou le grand débat dédié au handicap avec la participation de l'ancienne secrétaire d'Etat aux personnes âgées et aux personnes handicapées.

Le climat des débats

Globalement, il y a eu une bonne tenue des débats, sans trop de débordements, même si les discussions ont parfois été très vives. Les débats ont vu une participation limitée de « gilets jaunes » identifiés. Parfois, certains d'entre eux ont voulu perturber leur tenue. Ils ont de temps à autre été nombreux, avec une part restant jusqu'au bout. Il est également arrivé que ce soient les « gilets jaunes » eux-mêmes qui aient organisé des débats. Certains se sont d'ailleurs organisés en association rassemblant, selon eux, jusqu'à 1 800 adhérents.

Dans plusieurs débats, il y a eu des expressions « anti Gilets Jaunes », souhaitant une « sortie de crise » par le haut grâce à une réelle écoute, par le pouvoir, des doléances exprimées.

Mais, la plupart des « débats » s'apparente plus à l'expression de revendications, voire à des monologues sans échanges. Les débats n'ont pas toujours été d'une très grande qualité par manque de hauteur.

La charte officielle a souvent été lue en début de débat.

Des animateurs ont, avec plus ou moins de réussite, régulé les temps de paroles. Mais on a souvent vu que des personnes sont intervenues sans véritable connaissance des points qu'ils évoquaient. Il est aussi souvent arrivé que des échanges aient fait bouger les lignes de certaines revendications, notamment sur la fiscalité écologique ou la représentation nationale (députés, sénateurs, y compris CESE, CESER).

De nombreux participant-e-s ont exprimé leur inquiétude sur la façon dont seront synthétisées l'ensemble des doléances qui sont remontées, et surtout sur la suite qui y sera donnée.

La teneur des débats

Si les débats ont souvent eu lieu dans le respect et la considération de chacun-e, on peut constater de grosses différences entre les métropoles et la ruralité sur plusieurs aspects. En réalité, les mêmes sujets sont revenus dans les différents débats. Les propos ont souvent porté sur des questions d'ordre national. Il y a eu plus de revendications que de solutions (il a souvent été affirmé : « c'est aux politiques de trouver des solutions concrètes et pertinentes pour la vie quotidienne »). Certains intervenants ont regretté que les débats soient orientés, que les thèmes soient choisis et que l'on ne laisse pas libre choix aux citoyens.

Le souhait d'une véritable justice sociale est revenu très souvent, dans la plupart des réunions (trop de différence entre les hauts et bas salaires ; l'ascenseur social est en panne ; nécessité d'augmenter les retraites et les salaires des plus modestes, de diminuer les « taxes » comme la TVA ou la CSG, de valoriser davantage le travail...).

Selon les quatre thématiques, et sans ordre hiérarchique, les débats ont porté sur :

1- La fiscalité et les dépenses publiques :

L'injustice fiscale est revenue dans la quasi totalité des débats (le retour de l'ISF est souvent cité), ainsi que le souhait de voir accroître la lutte contre la fraude fiscale. Parfois, il a été suggéré de supprimer toutes les niches fiscales qui n'ont aucun effet direct sur l'emploi et la solidarité. D'une manière générale, il a été demandé de faire en sorte que les plus riches contribuent plus fortement à l'impôt, certains souhaitant que tous les citoyens paient l'impôt sur le revenu, même modestement. L'inutilité du CICE a été parfois évoquée, dans la mesure où il n'aurait pas créé d'embauche.

2- L'organisation de l'Etat et des services publics :

Des remarques ont été assez partagées quant au fait que la recherche de la rentabilité ne doit pas constituer l'objectif premier en ce qui concerne les services publics. De nombreuses aspirations à remettre l'humain au centre des préoccupations, comme une des réponses à la désespérance, se sont exprimées. Il a été souvent affirmé que le milieu rural et montagnard est très défavorisé par l'Etat, et en services publics et de proximité, notamment en matière de transport, avec des routes souvent non déneigées, un éloignement physique et moral fortement ressenti. Cela induit, dans ces territoires, un grand sentiment d'oubli, d'être laissés pour compte... D'autant que, pour les déplacements domicile/travail, le prix des carburants est important.

Il a été demandé que soient développées des maisons de services publics au niveau des intercommunalités, et de mettre en place des gardes obligatoires (pharmacie, médecin) au niveau intercommunal. Dans ce domaine du médical, il a été proposé d'imaginer, au niveau de l'Etat, des solutions pour inciter, favoriser, voire obliger les jeunes médecins à s'installer dans les déserts médicaux (développer l'internat des jeunes médecins auprès de praticiens dans les déserts médicaux).

En matière de mobilité, le développement du transport à la demande en milieu rural, subventionné par les pouvoirs publics, avec la réaffirmation du rôle de service public à tous les opérateurs, est attendu. Il en est de même pour les services de télécommunications qui, pour beaucoup, ne s'intéressent qu'aux zones commercialement rentables.

3- La transition écologique :

Il a régulièrement été affirmé que le financement de la transition écologique est inaccessible pour les plus modestes (isolation, automobile...). Il a été demandé de mettre en place une TVA réduite pour favoriser les achats s'intégrant dans la transition écologique, pour les produits alimentaires (label Bio) et les produits permettant des économies d'énergie (isolation, chaudière, transports collectifs...).

Il a également été demandé de favoriser les biocarburants et la méthanisation, mais en limitant les projets qui mobilisent des terres agricoles, et d'exploiter les friches industrielles ou militaires plutôt que les sols cultivables.

Il a parfois été affirmé la nécessité de supprimer, au niveau européen, toutes les aides aux transports routiers pour ainsi valoriser l'achat en circuit court et développer le ferroutage.

Enfin, il a été proposé de conditionner la location d'habitats à une autorisation préalable du maire (permis de louer).

Quoi qu'il en soit, l'idée de mettre en place une éducation environnementale obligatoire au sein des écoles est souvent revenue.

4- La démocratie et la citoyenneté :

Il a très souvent été affirmé qu'il y a un fossé entre les élus et les citoyens qui veulent pourtant être entendus.

Pour beaucoup, l'exercice des fonctions électives doit être beaucoup plus modeste, tant vis-à-vis des avantages accordés aux élus qu'aux moyens des assemblées. Il est souvent demandé de réduire les écarts entre « le haut de l'Etat et le Peuple », en remettant en cause des défraiements des élus « non imposables », et sans justificatifs, mais aussi de diminuer, voire supprimer, les avantages accordés aux anciens présidents et ministres, ainsi qu'en finir avec l'immunité parlementaire.

De nombreuses interventions ont déploré qu'il y a un trop grand déséquilibre entre les pouvoirs exécutif et législatif. Le pouvoir est jugé trop centralisé, pas à l'écoute des territoires : il n'y a guère que le maire qui serait à l'écoute, mais pas toujours.

Le développement de la participation des citoyens au niveau local est attendu, car c'est à ce niveau qu'ils se sentent le plus concernés et où ils ont le sentiment de pouvoir plus facilement appréhender les problématiques.

Le référendum a souvent été demandé, ainsi que la reconnaissance du vote blanc.

Il a souvent été affirmé qu'il faut redonner du poids et des moyens aux associations et organisations, et reconnaître la richesse du bénévolat, développer l'éducation citoyenne.

Enfin, certains ont souhaité qu'« un rôle pivot du CESER pourrait lui être dévolu en matière d'avis, d'expertise, d'évaluation et d'information des citoyens au niveau régional. »

Pour le CESER

La présence des référent-e-s du CESER aux débats a souvent permis de faire connaître l'assemblée qui représente la société civile organisée.

Avec cette présence, le CESER a été souvent identifié dans les débats. De ce fait, après échanges, le CESER s'est parfois vu attribuer un rôle pivot de la démocratie, en matière d'avis, d'expertise citoyenne, d'évaluation et d'information.

Alors que le CESER est largement méconnu du grand public, des échanges à ce sujet ont souvent conclu à la nécessité de « donner plus de pouvoirs » aux CESER.

Les travaux sur la participation citoyenne et le « livre blanc » réalisé avec la Conférence régionale des Conseils de développement ont souvent fait l'objet d'une rapide présentation, y compris à de nombreux décideurs (députés, maires...). Le livre blanc a été très bien reçu, notamment pour expliquer le rôle et les travaux du CESER. Cela a surtout permis d'expliquer le travail commun avec les Conseils de Développement (eux-mêmes méconnus) et sa concrétisation.

Globalement, c'était plutôt nouveau pour les participants, y compris les élus, de croiser le CESER sur le terrain. Cela a été très bien perçu. Plusieurs réunions ont ainsi constitué une opportunité pour faire connaître le rôle et les actions du CESER, ce qu'il est, comment il est constitué. Cela a aidé à faire comprendre que la société civile a déjà sa « chambre » représentative et qu'il faut peut-être l'améliorer au lieu de vouloir sa disparition.